

CONSEIL DE QUARTIER GRAND SUD

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2022

En présence de : SIVAKUMAR, Adjoint de quartier, délégué à la Communication et à la Démocratie locale. Thierry KITTAVINY, Adjoint au Maire délégué à la Redynamisation économique et au Commerce. Soufiane BENSERIDA, Daniel PLAISANT, Mickaël RODRIGUES, Denis TORDJEMAN, Patrice BEDEAU, Christian ADAM DE VILLIERS, Audrey GUENICHE, conseillers de quartier

Excusés : Naceur GUEZGUEZ, Thierry CARAYOL, François RICHY, Daniel PLAISANT, Houssem ISSOUF ALY, Régis BOURDOT, conseillers de quartier

Absent : Christophe NEDELEC, Mary AYERIGAH-DOUMBIA, conseillers de quartier

Rappel de l'ordre du jour :

- Échanges avec Thierry KITTAVINY, Adjoint délégué à la Redynamisation économique et au Commerce :
 - o Point d'actualité sur les futurs commerces à Gagny
 - o Projets de redynamisation économique pour la ville
- Avancée de l'étude de circulation commune à Chelles
- Questions diverses

En préambule, Monsieur SIVAKUMAR a rappelé l'importance de cette instance et à remercier les conseillers de quartier pour leur disponibilité et leur implication.

1- Échanges avec Thierry KITTAVINY, Adjoint délégué à la Redynamisation économique et au Commerce

Monsieur KITTAVINY a présenté 2 grands projets qui verront le jour à Gagny.

Ainsi verra ainsi le jour l'îlot du centre-ville avec une brasserie et son bowling, un restaurant type « Bistronomie », un centre de santé, une salle de sport, un espace co-working...

Et le second projet présenté est celui de la Halle Gourmande située entre l'Église et l'actuelle Brasserie du centre-ville. Monsieur KITTAVINY précise que l'actuel marché du Centre serait alors déplacé vers cette Halle Gourmande.

Monsieur KITTAVINY affirme la volonté de la Municipalité de redynamiser le Marché Amandier et la rue de la Haute Carrière.

Les conseillers de quartier souhaitent qu'une réunion soit organisée entre la commune et les commerçants et artisans de la ville. Monsieur KITAVINY était favorable à cette volonté exprimée.

2- Avancée de l'étude de circulation commune à Chelles

Monsieur SIVAKUMAR présente l'avancée de l'étude de circulation. Il rappelle que ce sujet avait été discuté lors d'un précédent conseil de quartier et qu'aujourd'hui il s'agit de faire point avec pour objectif de relater des données chiffrées de cette étude et non de proposer des solutions à ce stade de l'étude.

Avant de commencer, Monsieur SIVAKUMAR précise que le compte des différents types de véhicules se fait en l'unité de véhicule particulier (UVP) :

- Un véhicule particulier ou une camionnette = 1 UVP
- Un poids-lourd = 2 UVP
- Un cycle = 0,30 UVP

L'étude se concentre sur 2 tranches horaires (8h-9h le matin et 17h45-18h45 le soir).

L'axe Marechal Foch / Résistance sur la commune de Chelles est saturé sur les 2 périodes de pointe, avec une pointe soir encore plus complexe.

On constate un conflit au niveau du Pôle Gare (Chelles) entre un volume de trafic important (900 UVP le matin et 975 UVP le soir) et un nombre non-négligeable de traversées piétonnes. Ce conflit génère des ralentissements sur cet axe qui est à la fois une voie structurante et une voie de desserte importante pour les modes de déplacements collectifs.

La traversée de la voie ferrée à l'échelle de notre secteur peut se faire au niveau de trois points d'Est en Ouest :

- Le premier, qui est l'axe principal, par l'Av. du Marechal Foch sur la commune de Chelles.
- Le second par l'All. de la Rivière des Dames à cheval sur les communes de Gagny et Chelles.
- Le troisième par le pont Saint Pierre du Vieux Chemin de Meaux sur la Commune de Gagny

La traversée de l'Avenue Maréchal Foch étant saturée aux heures de pointe du matin et du soir, les véhicules utilisent les autres traversées disponibles pour franchir cette barrière.

Ainsi, l'Allée de la Rivière des Dames est empruntée par un volume de trafic non négligeable (330 UVP le Matin et 430 UVP le Soir), dont une partie de ce volume effectue un shunt à travers des quartiers résidentiels pour réaliser son itinéraire.

La traversée du Pont Saint Pierre via le vieux Chemin de Meaux, est utilisée par 730 UVP le matin et 960 UVP le soir, soit un trafic similaire à l'Avenue Foch sur la pointe soir.

Les quartiers traversés supportent donc un trafic très dense, avec une grande part empruntant ce passage pour effectuer un itinéraire de transit entre l'Est de Chelles et la RN 302.

Et enfin la circulation dans cette zone est impactée par le vaste programme de travaux de la Direction de l'Assainissement de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est, concentré, notamment, sur les quartiers Pointe de Gournay et Chenay.

3- Questions diverses

Aucune question n'a été posée en amont du conseil de quartier.